

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt et un mars à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Neuilly-Plaisance proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du quinze mars 2026 se sont réunis au Gymnase du Bel Air sis 28 rue du Bel Air 93360 Neuilly-Plaisance, sur la convocation qui leur a été adressée le dix-sept mars 2026.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. DEMUYNCK, Mme PELLEGRINO, M. MARTINACHE, Mme YILMAZ, M. BUTIN, Mme LAMAURT, M. MAASSRY, Mme EMANE, M. TOURE, Mme LARRAGUETA, M. TAGLANG, Mme BERNARDONI, M. RIGAUT, Mme AACHOUR, M. BERTHIER, Mme BOILEAU, M. BOURZIK, Mme ALI, M. LE TOSSER, Mme CHOULET, M. GIBERT, Mme DONA, M. LEPPERT, Mme HERVÉ, M. TOSUN, Mme DJENNANE, M. LECHUGA, Mme HENNECHART, Mme PORTE, M. PRIGENT, Mme LE BAIL, M. ROBICHON, Mme SCHWARTZBROD, M. FRÉMIN.

ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ :

M. BRESSAN donne pouvoir à Mme HENNECHART.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme AACHOUR.

N°2026.03.10 – Fixation du nombre des Adjoints.

Sur présentation de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) notamment les articles L2122-1 et L2122-2,

Considérant qu'en vertu de l'article L2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjoints au Maire sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Considérant que l'effectif du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance s'élève à 35, le nombre maximum d'Adjoints est donc de 10,

Considérant que l'article L2122-1 du CGCT prévoit que le nombre d'Adjoints au Maire ne peut être inférieur à un,

Considérant qu'en vertu de ces dispositions, le Conseil Municipal doit procéder à la fixation du nombre d'Adjoints,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
PAR 30 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS**

ARTICLE UNIQUE : FIXE à 9 le nombre des Adjoints au Maire.

Christian DEMUYNCK

Maire



Sarah AACHOUR

Secrétaire

